

L'ÉDITO

Trop d'intermédiaires

Laurence Geffroy,
rédactrice en chef

Dans l'affaire des lasagnes chevalines, ce qui pose question, c'est la liste impressionnante des intermédiaires utilisés, entre la production et le consommateur. Pas moins de sept entreprises impliquées, en Roumanie, à Chypre, aux Pays-Bas et en France, sans compter la grande distribution. Pas étonnant que cela facilite une tromperie sur l'étiquetage, qu'elle soit volontaire ou accidentelle. A l'heure où nous mettons sous presse, les conclusions de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes n'étaient pas encore connues sur une possible fraude économique. La viande de cheval étant moins chère que celle de bœuf, il est légitime de se poser la question. Toujours est-il que les éleveurs français, toutes productions confondues, ont légitimement le droit de demander des comptes sur ces circuits de distribution, car ils risquent de faire encore les frais d'une méfiance des Français face à la viande.

DOSSIER

